

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERIGUEUX - 2402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/04/2025 - 1383 - 2019 B 00352 - 852 727 791 - A2P CONCEPT

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 16

Désignation de l'entreprise : Société A2P CONCEPT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LE COURET

24600 SIORAC DE RIBERAC

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 85272779100018

Néant ☐ *

		Exercice N clos le		N-1	
		30 09 2024		30 09 2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	13 098	12 102
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 819	1 236
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 946	3 221
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	1 200	1 200
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	150	150
	TOTAL (II)	BJ	BK	24 863	17 908
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		1 982 850
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	521 192	485 207
	Autres créances (3)	BZ	CA	143 782	82 522
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG		81 649
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 025	48 059
	TOTAL (III)	CJ	CK	668 999	2 680 287
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	679 410	2 698 195
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	150	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :	Stocks :	Créances :	

<< certifiés conformes à l'original >>

Désignation de l'entreprise : Société A2P CONCEPT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	86 745	70 520
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(261 307)	16 225
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(169 062)	92 245
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	48 954	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	89 767	391
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	551 859	422 955
	Dettes fiscales et sociales	DY	157 892	132 604
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		2 050 000
	TOTAL (IV)	EC	848 472	2 605 950
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	679 410	2 698 195
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	848 472	2 605 950
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	48 954	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

« Certifiés conformes à l'original »

Société A2P CONCEPT

LE COURET

24600 SIORAC DE RIBERAC

ANNEXE DU 01/10/2023 AU 30/09/2024

AP CONSEIL
103 CHEMIN RAYNAL

31200 TOULOUSE
0769558431

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Titres immobilisés	12
Disponibilités en Euros	12
Charges et produits constatés d'avance	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges sur exercices antérieurs	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	19 460		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 621		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 843		
Immobilisations corporelles en cours	1 200		
TOTAL	15 664		
Prêts, autres immobilisations financières	150		
TOTAL	150		
TOTAL GENERAL	35 274		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			19 460	19 460
TOTAL			19 460	19 460
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 621	6 621
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 843	7 843
Immobilisations corporelles en cours			1 200	1 200
TOTAL			15 664	15 664
Prêts, autres immobilisations financières			150	150
TOTAL			150	150
TOTAL GENERAL			35 274	35 274

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 358	5 740		13 098
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 386	433		5 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 622	1 324		5 946
TOTAL		10 007	1 757		11 764
TOTAL GENERAL		17 366	7 497		24 863
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	5 740			
Instal.techniques matériel outillage indus.			433		
Matériel de bureau informatique mobilier		76	1 248		
TOTAL		76	1 681		
TOTAL GENERAL		5 816	1 681		

M

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	150	150	
Autres créances clients	521 192	521 192	
Impôts sur les bénéfices	4 000	4 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	139 782	139 782	
Charges constatées d'avance	4 025	4 025	
TOTAL	669 149	669 149	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	48 954	48 954		
Fournisseurs et comptes rattachés	551 859	551 859		
Taxe sur la valeur ajoutée	157 271	157 271		
Autres impôts taxes et assimilés	621	621		
Groupe et associés	89 767	89 767		
TOTAL	848 472	848 472		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
AUREVINE	1.0000	2 500			2 500
A2C DEVELOPPEMENT	1.0000	2 500			2 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges et produits constatés d'avance

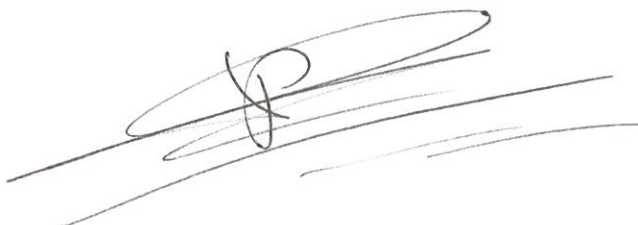
Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 025
Total	4 025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Fournisseurs n-1	43 301	
Total	43 301	
Produits		
- Régul provision n-1	488	
Total	488	



A2P CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Route du Moulin Noir , Le
Courret
24600 SIORAC-DE-RIBERAC
852 727 791 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 mars 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE

L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2024

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -261 307 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : -261 307 euros.

Affectation

Report à nouveau :

- Au report à nouveau, soit -261 307 euros.
- Solde du report à nouveau, soit -261 307 euros.

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

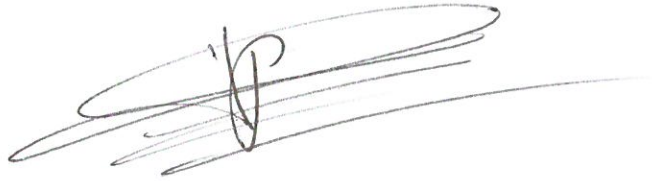
L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.



Pour copie certifiée conforme,
La Présidente
Philippe JOUSSEAUME, gérant, représentant AUREVINE

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned below the printed name.